

(Du Journal de Québec.)

POINTE AUX TREMBLES DE QUÉBEC, 6 juin 1848.

M. le Rédacteur,

Il vient de se passer ici un petit événement que je dois vous communiquer afin que vous lui donniez la publicité qu'il mérite.

Ces jours derniers un de mes voisins, M. T. Garneau, cultivateur, labourant dans un champ à environ quarante arpents du fleuve, découvrit dans le soc de sa charrue, sur une petite élévation du terrain, un canon de fusils. Tout surpris de cette découverte, il fouilla le terrain profondément et trouva quatre autres fusils et deux gros pistolets, le tout chargé, amorcé et prêt à faire feu. Ces armes se trouvent considérablement oxydées; cependant on lit encore sur une des platines avec facilité le nom "Navière." Ayant continué ses recherches, il trouva deux bouteilles, dont l'une était à moitié de poudre et l'autre à moitié de plomb à tirer; quelques petits morceaux de drap rouge, ou de quelques autres étoffes de laine furent aussi découverts parmi les terres ainsi que les débris d'une corne de chasseur et quelques débris fugitifs de poterie. Près des crosses de fusils se trouva une substance blanchâtre ou grise de forme à peu près semi-sphérique, qui se réduisit en poussière au moment qu'on y toucha; ce qui pourrait faire présumer que ce sont les restes d'un crâne humain et que tout ceci ne serait rien moins que la sépulture d'un des anciens habitants de nos vieilles forêts.

Votre ami, ...

FAITS DIVERS.

LOIS DE NAVIGATION.—La requête aux trois branches du parlement anglais a été prêté assez à temps pour partir par le steamer de jeudi dernier.

ASSEMBLÉE A NEW-YORK.—Une grande assemblée des patriotes irlandais s'est tenue jeudi dernier à New-York; à l'effet de discuter le moyen d'obtenir des hommes et des ressources, pour arracher Mitchell des mains des autorités anglaises aux Bermudes.

PLUIE ET TEMPÉRATURE.—Depuis quatre à cinq jours nous avons régulièrement une grosse averse tous les soirs, accompagnée de violents coups de tonnerre et d'un vent à déraciner les arbres. Dimanche vers 7 1/2 heures la tempête était complétée; jamais nous n'avons vu encore un temps pareil; c'était épouvantable. La pluie, le vent, les éclairs, le tonnerre, tout semblait s'être donné rendez-vous pour le même quart d'heure. Aussi craignons-nous que nous n'ayons à enregistrer quelques sinistres arrivés dans cette tempête. Jusqu'à présent, tout ce que nous savons à ce sujet, c'est que quelques arbres et petits hangars ont été renversés dans les environs de cette ville. Hier, il a fait une journée aussi chaude que les quatre précédentes.

INCENDIE.—Un correspondant nous apprend que mardi dernier le feu s'est déclaré dans un chantier de bois à Vaudreuil, appartenant à MM. De-Baras et Derbishire, et a consumé les bois à neuf cent cordes de bois qui s'y trouvaient. On suppose que la perte ne peut pas être de moins de £450.

NOMINATIONS.—La Gazette officielle de samedi contient les nominations suivantes: Médecins, MM. H. A. Miville Duchéne, J. R. Beaulieu, L. E. Barly, G. E. Fenwick, T. C. Acharne, Avocat, Richard McDonnell, écr.

PRIÈRES POUR LE PAPE.—Nous voyons par nos journaux d'Europe que le clergé d'Irlande ainsi que celui de France commencent à faire des prières pour le Pape, à l'occasion de ce qui vient de se passer à Rome.

UN MOYEN DE SE FAIRE RELÂCHER.—Nous voyons par la Gazette de Québec que ces jours derniers, un soldat des carabiniers brés un carreau de vitre dans un des vitreaux de M. Trudelle, horloger, et saisit une montre qu'il emporta dans sa fuite. M. Trudelle et quelques amis poursuivirent le malfaiteur et l'eurent bientôt atteint. Le soldat rendit la montre en disant que son seul objet, en la volant, était de se faire renvoyer du régiment. M. Trudelle, voyant près de lui un homme qu'il prit pour un agent de police, lui remit son prisonnier. Mais il parut que le comblable en question n'était autre qu'un pauvre habitant du quartier; en sorte que le carabinier a pu le nouveau aller coucher tranquillement à sa caserne.

TROIS ECCLÉSIASTIQUES FRANÇAIS.—Jouli soir, sont arrivés en cette ville MM. Dandetti Dumortier et Cécus, trois ecclésiastiques français. Ces messieurs, dont les deux premiers sont prêtres, viennent offrir le service auxiliaire de leur ministère à Mgr. l'évêque de Montréal. Ils sont partis du Havre le 3 mai.

M. D. O'REILLY.—Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Bernard O'Reilly, le missionnaire de Sherbrooke, a été invité à prêcher à la messe solennelle qui doit être célébrée le jour de la St. Jean-Baptiste à l'église paroissiale de cette ville.

ORDINATION.—Mgr. de Martyropolis a fait, samedi matin, une ordination dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours; c'est probablement la première ordination qui ait jamais été faite dans ce sanctuaire vénéré.

M. J. Dequoy a reçu l'ordre de la prêtrise; MM. Ed. C. Fabre, A. Maréchal, J. Quinn et W. Fitzgerald ont reçu le sous-diaconat; MM. Th. Dagenais, P. McGory et N. Lacombe, les ordres moindres; enfin MM. A. Toupin et C. Loranger la tonsure.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—Sa Grandeur Mgr. de Montréal vient de faire sortir une Lettre Pastorale pour recommander l'Association pour la colonisation des townships par des Canadiens. Cette belle lettre a été lue dimanche dans toutes les églises de cette ville; nous la publierons vendredi. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de redire à ceux qui hésitent encore à seconder cette belle œuvre: "Voyez votre évêque; examinez ce qu'il fait; lisez ce qu'il dit; et puis alors demeurez inactifs, si vous le pouvez.

On lit à ce sujet dans la Minerve:

Monsieur l'évêque de Montréal adressé aux curés de son diocèse une lettre pastorale, leur recommandant de travailler au progrès de l'œuvre de la colonisation des townships. Cette lettre a été lue hier au prône de chaque paroisse, nous avons entendu avec plaisir la lecture de ce document précieux, écrit avec toute l'âme et l'unction qui caractérisent les œuvres de notre digne évêque, et nous ne doutons pas qu'il aura l'effet de presser l'organisation immédiate dans les paroisses, toutes si éminemment intéressées dans le succès de l'association dont Mgr. est président.

ALBUM DE LA REVUE CANADIENNE.—Nous avons reçu les 4e et 5e livraisons de l'Album de la Revue Canadienne, pour lesquelles nous offrons nos remerciements à M. le rédacteur en chef. Ces livraisons contiennent le commen-

ment de l'Histoire Populaire, Anecdote et Pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par Marco de St. Hilaire; Les clés du Logis, par Marie Ayari; Pie IX par Félix Clavé; la ferme de Dervais, par Henri de Saudière; Oraison funèbre d'O'Connell, par Lacordaire; L'histoire de la vie (Poésie) par J. Lenoir; les Deux Voix (Poésie); l'Hotel de Ville de Paris pendant la révolution de février; la Chine et les Chinois; par le comte de Bonassio; Comment furent inventés les journaux, par Paul Lebrun; avis charitables donnés à l'abri du Rideau, par Mme Caudle, traduit de l'anglais de Douglass Jerold par Peter L. M.; le Courrier de Montréal, par Figaro. Le tout est accompagné d'une Romance par mademoiselle Louise Puget.—On s'abonne au No. 15 rue St. Vincent, Montréal.

LACORDAIRE.—On lit dans la Minerve d'hier soir: Le célèbre dominicain Lacordaire a suivi l'exemple du poète national, Béranger. Il a donné sa démission de membre de l'Assemblée nationale, en alléguant "que l'accomplissement de ses devoirs religieux, lui paraissent incompatibles avec ceux de représentant du pays." Ces actes dictés tous les deux par des convictions fortes et sincères, ne peuvent exciter le blâme des bons citoyens, mais seulement leur douleur.

RAPPEL DES LOIS SUR LA NAVIGATION.—Le parlement anglais a enfin abordé cette question qui soulève tant de controverse et qui touche tant d'intérêts. Les débats sont extensivement animés et promettent d'être longs. Si le projet du gouvernement venait à passer, la navigation étrangère serait admise, sur un pied d'égalité complète avec la marine anglaise, aux bénéfices des voyages de long-cours et du commerce colonial, en tant toutefois que les législatures locales les jugeront convenables; toutes les restrictions actuelles disparaîtraient, et les navires britanniques cesseraient de jouir d'aucune espèce de privilège, sauf pour le cabotage et les pêcheries.

M. GUY.—M. Guy a été nommé lundi le 13 courant, un des échevins de cette ville, en place de M. Gibb qui a résigné.

NOTAIRE.—George Platt, écr., de cette ville, vient d'être admis à la profession de notaire.

AUTRES NOTAIRES.—Hilaire R. Blanchard et Jean Octave Chabot, écrs., viennent d'être admis à la pratique du notariat.

GRAND INCENDIE.—Le feu s'est déclaré (le 15) dans la ville de Norfolk, Connecticut et a détruit 73 édifices; la perte est évaluée à \$300,000.

BONNE NOUVELLE.—Nous éprouvons un bien vil plaisir à annoncer à nos lecteurs qu'il y a lieu de croire que le parlement Impérial, dans sa présente session, sera appelé, si même il ne l'est pas déjà, à révoquer la 41e clause de l'acte d'Union qui interdit l'usage de la langue française dans les procédures de notre législature, et par là à rendre aux Canadiens-français la justice qui leur est due. Nous devons à lord Elgin une dette de reconnaissance pour avoir obtenu la réparation d'une injustice aussi flagrante.

Une personne bien renseignée, arrivant de la Grosse-Isle, nous informe que l'état sanitaire y est des plus satisfaisant; que le prêtre catholique n'a eu à administrer que deux malades, mercredi et jeudi derniers; et qu'il n'y a tout au plus dans les hôpitaux, qui sont très bien tenus, que cinq ou six cas graves de maladie.

EFFROYABLE ACCIDENT.—Mardi dernier, un ingénieur du nom de Smith, employé dans les chantiers de M. Kington, à Hunterstown, derrière St. Léon le Grand comte de St-Maurice, a été broyé par une roue de moulins. Ce malheureux s'était avancé trop près de la roue, son habit s'y accrocha, et en moins d'une minute, il avait fait cinq ou six fois le tour de la fatale roue, et les os de tous ses membres se brisèrent au choc des objets qu'ils rencontraient. Quant il fut retiré, tout ce qu'il put faire fut d'ouvrir les yeux et de jeter un regard d'adieu à sa femme qui, au bruit de cet accident, était accourue éplorée: il expira aussitôt après.

VIEN ET RIEN.—Québec vient de perdre l'un de ses plus anciens habitants, probablement ainsi l'un des plus riches propriétaires du pays. George Pizer, écuyer, âgé de 93 ans et 7 mois, est décédé vendredi soir dernier. Il était natif d'Allemagne et vint en Amérique en même temps que John Jacob Astor, qu'Etienne Girard et M. Salles, trois hommes qui ont acquis ainsi que lui sur ce continent une fortune princière. M. Pizer passa en Canada durant la guerre de l'indépendance et s'établit peu de temps après à Québec, où il a constamment résidé depuis. Bien qu'économique à l'excès pour lui-même et pour sa maison, il était très charitable et à maintes fois fait preuve de générosité. On cite comme exemple l'abandon qu'il fit à ses consœurs de St. Roch, après le grand incendie de 1845, de leurs redevances échues. On cite aussi comme un trait original de son caractère l'opposition opiniâtre qu'il fit à la résolution par laquelle le conseil de ville ordonnait la démolition des prisons qui défiguraient nos rues, réforme que tous les citoyens ensemble; contre laquelle il entreprit, au milieu de l'hiver et malgré son grand âge, un voyage à Montréal pour représenter lui-même ses griefs au gouverneur-général qui, comme il arrive souvent avec moins de justice, l'écoula poliment et ne fit rien pour lui.

MGR DE QUÉBEC.—Le Spectator, d'abord, et les Melanges Religieux ensuite ont fait mention du peu d'égards que le capitaine du Québec aurait eu pour Sa Grace Monseigneur l'Archevêque de Québec. Ce fait est vrai et indique chez le capitaine peu de savoir vivre et une absence bien marquée des règles les plus ordinaires de la convenance, et des sentiments qui ont coutume d'animer l'homme bien élevé. Mgr de Québec est le premier dignitaire ecclésiastique de l'Amérique Britannique, il est le chef d'un corps instruit et respectable, il est le chef religieux de la très-grande majorité de la population du Bas-Canada; il est en outre un vieillard. A tous ses titres, il devait obtenir plus de déférence, sinon plus de respect de la part du capitaine, qui lui devait en outre, comme à tous les passagers, une hospitalité bienveillante et cordiale.

BANQUES.—C'est un fait notoire que la plupart de nos Banques Canadiennes ont souffert des pertes considérables depuis un an par les banqueroutes en Angleterre et en Canada. La banque de Montréal entr'autres a perdu par mauvaises lettres de change £64,642 et \$25,872 en mauvais papier local escompté.

LIBERTÉ D'OPINION AUX ÉTATS-UNIS.—Il y a eu samedi une assemblée dans le Lafayette Hall de New-York en faveur du général Taylor. Les adversaires politiques du général ont fait l'assaut du lieu de l'assemblée, et après en avoir chassé les partisans du général, ont mis tout sens dessus dessous. Nouvel exemple de la liberté d'opinion sur la terre classique de la liberté!

RÉCOLTES.—Le Concordia Intelligencer du 27 annonce que les chenilles ont commencé leurs ravages sur les plantations de voisinage et dans le sud-ouest du Mississippi. Il a fallu renouveler une grande partie des plants et comme la saison est avancée, les habitants fondent toutes leurs espérances,

sur l'effet bienfaisant des pluies qui se déclarent ordinairement à cette époque de l'année.

—Le Réveil du Midi a reçu de sa correspondance des missions étrangères les nouvelles suivantes:

"J'ai de joyeuses nouvelles à vous annoncer concernant la Cochinchine; cependant elles ne sont pas encore officielles; seulement elles paraissent certaines, et j'espère que bientôt quelque lettre venue de la Cochinchine ou du Tong-King les confirmera. Nous avons appris, par une double voie, que Thieu-Tri était mort et qu'immédiatement la persécution avait cessé. D'un côté, c'est M. Lihois, notre procureur à Hong-Kong, qui nous écrit que le bruit court que Thieu-Tri était mort le 2 de la 9e lune, ce qui correspond au mois de novembre. D'un autre côté, on nous écrit de Siam que les ambassadeurs cambodgiens, qui s'étaient rendus en Cochinchine, sont retournés, apportant la nouvelle que le roi était mort et que son fils lui succédait sous la régence Kien-me, qui est le frère du roi Minh-Ming et l'oncle de Thieu-Tri. Or, si cela est ainsi, il n'est nullement étonnant que la persécution cesse, parce que le Kien-An s'est toujours montré très-favorable aux chrétiens et a toujours combattu les idées persécutrices de Minh-King, en lui reprochant son ingratitude, puisque devant son trône aux missionnaires français qui avaient aidé si puissamment leur père Gia-Laong, il ne craignait pas de les mettre à mort.

"J'espère que le 20 du mois prochain nous aurons des lettres de Cochinchine et du Tong-King. Je m'empresse de vous en donner communication."

PRUSSE.—Dix années sont à peine écoulées depuis que l'illustre archevêque de Cologne, dont le nom brillera sans fin dans les annales de l'Eglise, s'est vu arrêté dans sa mission épiscopale comme un rebelle, et traité dans une captivité qui l'a conduit aux portes du tombeau. Aujourd'hui, son vénérable successeur, Mgr de Coesl, part en triomphateur pour aller siéger à l'Assemblée constituante de Berlin. Élu à l'unanimité des suffrages catholiques, il y va prendre séance, non comme un simple député, mais comme le représentant et le défenseur des droits de l'Eglise catholique dans les provinces occidentales de la Prusse. Peut-être l'illustre prélat aura-t-il peu à faire pour remplir cette importante mission, car le roi de Prusse et son gouvernement doivent sentir combien il leur importe de ménager, en donnant satisfaction à ses justes plaintes, cette portion si nombreuse de la monarchie. Mécontenter plus longtemps les catholiques des provinces rhénanes, ce serait risquer d'y provoquer des résistances, et peut-être même des défiances qui, dans les circonstances actuelles, produiraient d'incalculables conséquences.

M. MITCHELL.—La scène qui s'est passée au tribunal a été des plus tristes. La femme du condamné était auprès de lui; ses larmes l'ont entourée et lui ont pressé les mains. John Mitchell s'est comporté avec un courage enthousiaste, et ses adieux ont été un défi. On craignait un mouvement dans la ville pour sa délivrance, mais il a été immédiatement et emmené et mis à bord d'un bateau à vapeur qui est aussitôt parti. Le prisonnier avait les pieds et les mains enchaînés; il a été provisoirement déposé à la prison criminelle de Spike Island, près de Cove, où les condamnés sont employés à casser des pierres. M. Mitchell ne doit y faire qu'un court séjour: il sera ensuite transporté aux Bermudes. On avait espéré d'abord une commutation de peine, mais sur l'interpellation d'un représentant d'Irlande, sir George Grey a déclaré catégoriquement, en pleine chambre des communes, que les ordres avaient été donnés pour l'exécution de la sentence. Des explications assez vives ont eu lieu, à cette occasion, sur la manière dont le gouvernement entendait le jury en Irlande.

—On lit dans le Sémaphore de Marseille: "Le Lombardo et le Parc-Epic, entrés hier dans notre port, nous apportent des nouvelles de Rome: "La Pallade du 5 mai contient un document intitulé: programme du nouveau ministère, dans lequel sont exprimés les sentiments d'un patriotisme sincère. Le journal qui reproduit cette déclaration de principes ajoute que le nouveau administration paraît devoir réunir la sympathie générale. On prétendrait, ajoute la Pallade, que le comte Marchetti, littérateur distingué, était étranger à la politique. Nous pouvons affirmer qu'il fut secrétaire du ministre d'Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie à la cour impériale à Paris. On peut juger par là qu'il n'est pas novice dans la diplomatie."

ITALIE.—La Gazette de Rome contient, dans sa partie officielle, la pièce suivante:

"PROGRAMME DU MINISTÈRE. "Les nouveaux ministres que Sa Sainteté a daigné appeler au pouvoir professent les mêmes principes d'amour patriotique, de liberté, d'ordre et de justice d'après lesquels leurs prédécesseurs régissaient la chose publique. Le présent ministère a surtout à cœur la sainte cause italienne, au triomphe de laquelle il consacrerait ses principaux soins, convaincu qu'il ne faut pas se contenter des effets d'une première ardeur, mais qu'il faut les répéter et les accroître de plus en plus avec un zèle infatigable. "Il s'appliquera également au développement régulier et pacifique, mais franc et sans lenteur, des libertés publiques et de la nouvelle voie constitutionnelle que nous a ouverte notre Prince immortel.

—Nous lisons dans l'Esperanza de Madrid: "Il parait vrai qu'une junte a été créée récemment pour terminer les négociations ecclésiastiques. Quatre membres de cette junte ont été nommés par Mgr le délégué apostolique et les quatre autres par le gouvernement de Sa Majesté.

"D'après ce que nous avons appris elle doit s'occuper de la nouvelle détermination des diocèses, supprimer quelques-uns de ceux qui existent et en créer de nouveaux, suivant qu'on le jugera nécessaire. "Le gouvernement portugais a nommé une commission de sept membres pour faire une enquête et un rapport sur les meilleurs moyens de mettre un terme à l'esclavage encore toléré dans les colonies portugaises de l'Afrique.

LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS.—L'Assemblée Nationale n'a pas fait attendre sa réponse au Congrès. Dans la séance du 25, elle a adopté à l'unanimité le décret suivant: "Art. 1er. L'Assemblée Nationale, profondément touchée des sentiments qui ont dicté au Congrès des États-Unis le décret du 13 avril dernier, offre au peuple américain les remerciements de la République et l'expression de sa fraternelle amitié.

"Art. 2. La commission du pouvoir exécutif est chargée de transmettre le présent décret à la légation française à Washington, avec ordre de le présenter au gouvernement américain."

Ce noble échange de bons sentiments entre ces deux grands Assemblées contribuera à resserrer encore les liens d'amitié qui unissent la France et les États-Unis.

MARIAGE.

A Québec, le 14, Théodore Molt, écr., organiste de la cathédrale, à Harriet, fille de Wm. Cowan, écr.

NAISSANCE.

En cette ville, le 16, la dame de L. T. Groulx, écr., avocat, a mis au monde une fille.

DÉCÈS.

En cette ville, le 18, à l'âge de 5 ans, Marie-Louise-Esther-Anastasia, enfant de M. J. B. Rolland, marchand-libraire.

A St. Thérèse de Blainville, à l'âge de 16 ans, Mr. Charles Guérin, étudiant, qui s'est noyé en se baignant, samedi le 10.

A la Rivière des Prairies, le 17, M. François Christian dit St. Amour, âgé de 66 ans.

A St. Gabriel du lac Mackinongé, le 13, dame Marie Durand, épouse de François Durvilliers, écr.,

A Beauport, le 16, dame Manubi, épouse de feu M. Charles Parant, à l'âge de 84 ans et 6 mois. En cette ville, le 18, Ambroise Jobin, fils aîné de Mathew Ryan, écr., à 4 ans.

ASSOCIATION

ST. JEAN-BAPTISTE.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE PATRONALE.

LA Fête Patronale sera célébrée samedi prochain, 24 juin courant, par une MESSE SOLENNELLE qui sera chantée à l'église paroissiale, à 9 heures du matin.

La procession se formera comme ci-devant, dans la rue St. Denis, près de l'Évêché, à 8 heures précises, suivant le programme qui va être publié. Tous ceux qui ont coutume d'y assister sont priés de se rendre à l'heure fixée.

L'association espère que les rues seront pavoisées de branches d'érable comme dans les occasions précédentes, et que les magasins seront fermés durant la procession.

LUIGER DUVERNAY, Commissaire-Ordonnateur.

Aux Membres de l'Institut Canadien.

LES membres de l'Institut Canadien sont informés qu'ils devront assister en corps, samedi prochain, le 24, à la procession de la St. JEAN-BAPTISTE: en conséquence, ils sont respectueusement priés de se rendre le matin, à 7 1/2 heures, à la salle de lecture de l'Institut, rue St. Gabriel, où ils prendront les insignes de leur société, pour aller rejoindre la St. Jean-Baptiste dans la rue St. Denis, près de l'Évêché. Par ordre,

R. BELLEMARE, Secrétaire Arch. M. I. C.

19 juin.

BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

FÊTE PROCHAIN, le 22 du courant, étant Fête d'Objection, (LA FÊTE-DIEU) il ne se fera pas d'affaires ce jour-là à cette Institution.

JOHN COLLINS, Caissier.

19 juin.

AVIS

LES SOUSIGNÉS s'adresseront à la Législature à sa prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert à pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption, à vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les bateaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé de sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de traire une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Marcell.

- Les péages qui seront demandés, sont: 1° Pour chaque charrette ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant. 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers. 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionnel aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers. 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi. 5° Pour chaque personne à pied: Un denier. 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à cornes: Un denier et demi. 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, et autre animal de même taille: Un demi denier courant. J. F. LA ROCQUE, A. E. ARCHAMBAULT, P. U. ARCHAMBAULT, AMABLE ARCHAMBAULT, NARCISSE GALARNEAU, CYRIS CHAPUT, JOSEPH PELLETIER, fils, CAMILLE ARCHAMBAULT, AGAPY CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES.

AVIS leur est donné que LUNDI le 10 juillet prochain à 10 heures A. M., les syndics pour la construction de l'église actuelle de St. Hyacinthe, donneront une entreprise, d'un prix assez élevé, pour terminer des travaux déjà entrepris pour la dite église.

St. Hyacinthe, 6 juin 1848.

INSTRUMENT

UN INSTRUMENT, qui pourrait aussi remplir la place de Maître-Chartre, désirerait trouver, dans le district de Montréal, une situation pour le premier juillet prochain.— Pour plus amples informations, s'adresser à l'Évêché —hi. Montréal, 6 juin 1848.